



**Agence Technique de l'Information sur l'Hospitalisation**

SIRET n° 180 092 298 00017 – code APE : 751A

65, boulevard Marius Vivier Merle  
69482 LYON CEDEX 03

Téléphone : 04 37 69 71 20  
Télécopie : 04 37 69 71 21

Support technique :

Téléphone : 04 37 69 71 27  
Courriel : support@atih.sante.fr

## ***Guide de démarrage rapide LAMDA Version 1.0.0***

LAMDA permet de retransmettre vos données d'activité de 2006.

Cette application est destinée uniquement aux établissements publics. Elle permet :

- de transmettre des séjours de 2006 qui seront considérés comme nouveaux
- de modifier des séjours qui avaient été transmis

Cette application est à installer sur le poste où est déjà installé GENRSA.

Pour plus d'information vous pouvez vous reporter à l'annexe 5 de la circulaire DHOS/F1/F4/2007/105 du 21 mars 2007 relative à la généralisation de la suppression du taux de conversion.

NOTE : Contrairement à ce qui est annoncé dans cette annexe, la comparaison est effectuée sur la base du numéro de RSS et non pas sur le numéro administratif de séjour.



La transmission des données de Lamda est mensuelle. Vous devez transmettre chaque mois. D'une période sur l'autre, vous pouvez retransmettre directement, sans lancer le traitement en cliquant directement sur le bouton *[Ajout au panier e-POP]*. Voir la documentation pour plus d'informations.



Pour lancer le traitement, il suffit de renseigner à minima : votre numéro de FINESS, l'emplacement des fichiers de RSS et ANO-HOSP, et la période de traitement dans le menu Paramètres



**Lamda 1.0.0**  
Fichier Rapports Paramètres Aide

**FINESS :**



**Fichiers à traiter**

**Fichier de RSS**  
  

**Fichier ANO-HOSP**  
  

Utilisation du fichier HOSP-PMSI  
  

Signature du traitement validé du T4 2006 (si l'ordinateur n'a pas de connexion à Internet)

**Fichier signature**  
  

Progression

**Traiter** **Rapport** **Exporter** **Ajout au panier e-POP** **Quitter**

**Figure 1 : l'interface principale de LAMDA**

Le fichier de RSS fourni à LAMDA reprend l'ensemble des séjours de 2006, avec les éventuels ajouts et modifications. On peut considérer qu'il s'agit du fichier de RSS du T4 2006 tel qu'il aurait dû être transmis.

Le fichier ANO-HOSP correspondant au fichier de RSS peut également être modifié. Les modifications prises en compte concernent les informations de Suppression du Taux de Conversion.

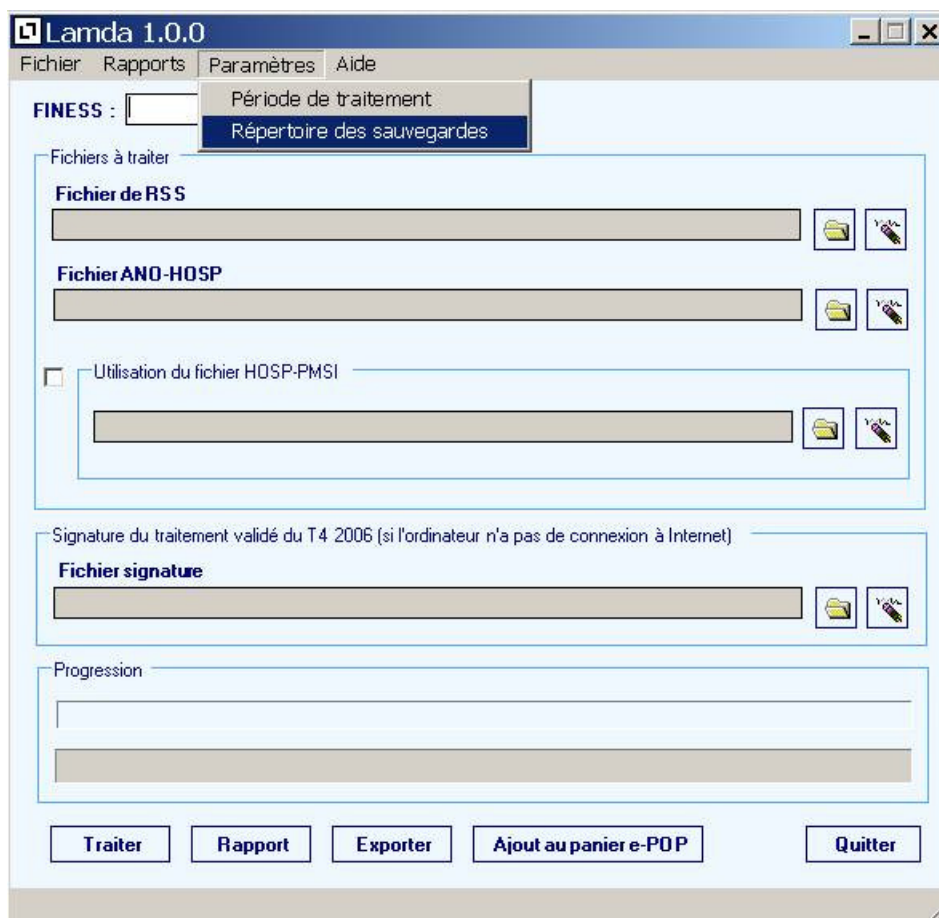
Le traitement effectué est le suivant :

- Récupération sur e-PMSI de la signature du traitement validé pour T4 2006.
- Comparaison des nouveaux fichiers complets 2006 par rapport à ceux qui ont été validés en T4 2006 sur la base du numéro de RSS contenu dans le fichier de RSS groupés et du numéro administratif de séjour contenu dans le fichier ANO-HOSP
- Elaboration du fichier contenant les nouveaux dossiers (numéros de RSS présents dans le nouveau fichier mais absents du fichier validé en T4 2006), pour le fichier RSS et du fichier contenant les nouvelles lignes pour le fichier ANO-HOSP
- Elaboration du fichier contenant les dossiers modifiés en T4 2006, sur la base de la comparaison pour les RSS des éléments de valorisation (GHS + suppléments) et/ou pour les enregistrements ANO-HOSP, les nouvelles variables permettant la détermination du taux de remboursement

**ATTENTION** : cette procédure ne pourra être réalisée que si des identifiants communs existent entre le nouveau fichier de RSS groupés et celui validé en T4 2006 (numéro de RSS).

Pour lancer le traitement, vous cliquez sur le bouton [Traiter].

Par défaut, LAMDA va rechercher dans le répertoire de sauvegarde de l'installation de GENRSA (dossier « C:\Program Files\POP-T2A\GENRSA\sauvegarde »), si cette application est également installée sur le poste sur lequel vous exécutez LAMDA. Si ce n'est pas le cas, vous devrez renseigner l'emplacement du « répertoire des sauvegardes ». LAMDA utilise les fichiers de sauvegarde du T4 2006 qui ont été générés par GENRSA.



**Figure 2 : le menu Paramètres de LAMDA**